prits pur le vote de cette loi de l'inseignement supérieur, qu'on devrait plutôt appele la loi de l'enseignement inférieur. (Hilarité. D'alleurs, je ne la redoute pas, cette loi au point de vue de la rivalité et de la con currence avec l'enseignement de l'Etat, et s au point de vue de la rivaitié et de la con-currence avec l'enseignement de l'Etat, et si son application devsit purement et simple-ment se borner à une sorte de concours entre les professeurs et les élèves, vous pouvez crofreque je m'abstiendrais de toute espèce de critique, car, d'avance, je suis parfaitement rassuré sur l'assuré de lutte, sur le caractère des vainqueurs et sur les titres des vaincus. (Rires.)

Mais la n'est pas ma précocupation d'homme politique, et je dois vous dire, mes chers
concitevens, ce que cette loi provoque d'inquiètudes dans mon esprit. C'est que, si peu
nembreux que soient les élèves qui suivront
la nouvel enseignement, ils seront élevés dans
la haine de la France moderne, dans la haine
des principes de justice qui forment la bas
de notre droit national. Ils seront élevés, chez
ments, comme des Arbanears ce servent. de notre droit national. Ils seront élevés, chez meus, comme des étriangers; ce seront des émigrés et des esprits hostiles qu'on formera à l'intérieur; on sémera là un germe de discorde et de division qui, ajouté aux autres, ae pourra produire que la catastrophe et la ruine! (Profonde sensation).

Et alors, au nom du libéralisme vrai, au nom des intérêts de la patrie, je dis que cette hoi est mauvaise.

**INTERLINE, président du bureau. — M. le

boil est mauvaise.

M. THANKLIN, président du bureau. — M. le commissaire de police, présent à cette réunion, me charge de dire à M. Gambetta qu'il n'a pas le droit de parler contre la loi de l'enseignement supérient. (Mouvement.)

M. GAMBETTA. — De répondrai que mon incent la loi de l'enseignement supérient que mon incent pas de parler plus longtemps contre la loi de l'enseignement supérieur, que je me propose de faire abroger. (Marques unanimes d'assentiment et applaudissements rejectés.)

nimes d'assentiment et applaudissements re'pétés.)

2 l'ai donc le ferme espoir que, lorsque cette
question sera posée dans presque tous les
collèges de France, elle rencontrera une majorité suffisants pour ramener la France à la
vérité de sa tradition; car, remarquez-le, ces
conquetes de l'esprit clérical n'ont jamais été
possibles parmi nous, à aucune autre époque.
Sous la monarchie, l'Etat défendait energiquement ses prérogatives; sous la république,
il en était de même, cela va sans dire, et il a
faulu us jour de confusion pour arracher à
mos législatours une loi qui, véritablement,
w'est pas française. Elle est romaine. (Applaudissements prolongés.)

Je veux passer sur ce sujet, puisque son
examen soulève quelques susceptibilités; mais
je dis que ce n'est pas seulement au point de

Je veux passer sur ce sujet, puisque son examen souleve quelques susceptibilités: mais le dis que ce n'est pas seulement au point de vue intérieur que cette question a un côté grave, elle est grave quassi au point de vue extérieur: car si vous jetez un regard sur l'Europe, qu'y vovez-vous? Et quand je dis l'Europe, jo ne dis pas assez, je devrais dire le monde. En effet, les préoccupations de cette nature s'étendent de Londres à New-York et de Berlin à la Maison-Blanche. En Angletere, c'est M. Gladstone qui pousse un cri d'alarme. Aux Etats-Unis, c'est le président Grant. C'est l'Allemagne, c'est tout le Nord de l'Europe, c'est la Russie. Partout on s'en préoccupe. Partout vous voyez la propagande à laquelle s'associent les gouvernements et les citoyens contre quoi è contre l'envahissement de l'esprit ultramontain.

cient les gouvernements et les citoyens contre quoi è contre l'envahssement de l'esprit ultramontain.

Je dis donc qu'il y a là un danger qui a atteint son maximun de gravité surtout sous le règne de la dernière assemblée. Ce danger, c'est de favoriser les calculs de ceux qui ne nous aiment pas. Ce danger, c'est de permettre à coux-là de présenter la France à l'Europe comme le dernier asile de la domination cléricale, comme le dernier refuge de l'esprit du Vatican. Ce danger, c'est de permettre que cette glorieuse nation, la France, qui a mauguré dans le monde la libre pensee, qui a en les troizieme, seizième et dix-huitème siecles, qui est la nation initiatzice par excellence, qui est la nation libre, joveuse et fière: qui est la pairie de Voltaire, puissa être représentée au dehers-somme le dernier asile de l'esprit retrograde et théocratique. Il nous faut dissiper ces rèves malsains et, une fois débarrassés de ces appréhensions que les uns entretiennent et que les autres colportent dans le but d'amqindir et de déconsidérer la France, il faut que la prochaine assemblée, celle que vous allez nommer vous-mêmes le 20 février, se lève devant le monde et dises: Me vollà I Je sais toujours la France du libre examen et de la libre pensée! (Saives d'applaudissements.—Ceis répétés de : Vive la République! Vive Gambetta!)

LETTRE DE PARIS

Paris, 8 février 1876.

Il est curieux de suivre la lutte achar-née eugagée en Corse entre M. Rouher, représentant autorisé du prince impérial,

et le prince Napoléon.

Des lettres de ce pays me signalent deux faits d'une haute importance : L'alliance entre les bonapartistes et les radicaux, où nulle part elle ne sera si manifeste et si décisive entre deux grou-pes distincts du parti bonapartiste chacun. avec son chef et son drapeau.

Malgré les instructions de M. Rouher et de l'Impératrice Eugénie, il n'a pas été possible de trouver un seul membre de la famille Bonaparte pour le présenter au nom du prince impérial, comme sé-

Feuilleten du Journal de Roubaix - 10 -

Patrie & Dévouement

PREMIÈRE PARTIE

IV (Suite)

Monsieur Witold, je ne me laisserai nullement convaincre, croyez-moi, par les jugements trop sévères que vous portez sur vous-même. D'après ce que portez sur vous-meme. D'apres ce que j'aientendu dire, et ce que Thadée m'a dit aujourd'hui, vous avez précisément tés qui Il a l'ame tendre, la sensibilité rêveuse; vous avez une gaieté courageuse, une virile acti-vité. Il sent peut-être plus que vous, mais vous agissez plus que lui. Mon Thadée a pris un pen trop du scepticisme, de la mélancolie vague de son temps, et il a oublié les vaillantes vertus de nos ancêtres. Il les rapprendra à vos côtés. Ausst, je l'espère, vous et moi, cotés. Aussi, je l'espère, vous et moi, hous parviendrons à le convainere que l'inaction est coupable à son âge, et qu'en dépit de certains rêves brisés, on peut toujours trôuver le Boulieur dans le dévouement et le travail.... Mais je vons at assez moralisés, n'est-ce pas, mes amis? dit Mme Oskierko, en se le-

nateur ou comme membre du corps législatif; néanmoins, il était de toute nécessité de barrer le chemin au prince Napoléon qui, dans ces derniers mois, affectant des dispositions moins ralicales, a rallié autour de lui un certain nombre de républicains modérés en Corse. Alors on a décidé que le chef du parti bonapartiste, M. Rouher lui-même, devait se dédoubler et se porter candi dat à la députation pour Ajaccio.

Depuis longtemps déjà il existe à Ajaccio deux journaux: l'un, l'Aigle, organe de M. Rouher; l'autre, le Patriote, appartenant au prince Napoléon. Pour activer la politique militante à Ajaccio, le comité bonapartiste y a envoyé le célèbre Jules Amigue, l'ex-défenseur de Rossell; il reçoit 750 fr. d'appointements par mois.

ments par mois.

Mais la victoire ne paraissait pas certaine aux amis de M. Rouher, ils ont voulu créer un organe républicain sous ce tire: la Solidarité républicaine, aucun imprimeur, à Ajaccio, n'ayant consenti à se charger de l'impression, on avait décidé de le publier à Bastia, et dans ce but, le comité bonapartiste y a envoyé le citoyen Ceccaldi, ancien préfet du 4 septembre à Ajaccio, tout allait pour le mieux, lorsque les derniers froids et bourrasques ont fait voir que les numéros de la Notidarité, imprimés à Bastia ne pouvaient arriver à Ajaccio que deux jours après leur publication. Enfin le comité bonapartiste vient de recevoir de M. Ceccaldi l'avis qu'il est obligé de renoncer à la publication du dit journal, mais qu'il persiste à se porter candidat contre le prince Napo-

léon pour reporter au deuxième tour de scrutin ses voix sur M. Rouher. Les conservateurs du 9° arrondisse-ment à Paris n'ont pu encore trouver un candidat à opposer à M. Thiers; beaucoup s'abstiendront.

ex-président attend le résultat des élections législatives pour faire son choix entre le Sénat et la Chambre des députés.

On m'écrit de Venev.sur le lac de Genève, que le trop célèbre peintre Cour-bet est gravement malade, l'enflure des jambes augmente.

Un autre de nos peintres distingués. Albert Levy, dont un Jupiter et un Christ ont été remarqués à la dernière exposition, se meuri de phthisie.

Le monde financier ne se préoccupe etne s'inquiète pas de toutes les extrava-gances qui se débitent dans les réunions électorales; on remarque la présence du comptant dans les achats, ce qui donne beaucoup de fermeté à la Bourse.

Las de ne pas avoir de renseignements sur le paiement ou le non paiement du coupon de la dette péruvienne, quelques bulletins financiers attirent l'attention, avec une certaine insistance, sur le stock de guano entre les mains des conces-sionnaires, comme étant un gage dont les porteurs de fonds péruvieus pourraient tirer parti.

raient tirer parti.
D'un autre côté, on annonce que le Président de la République péruvienne vient d'envoyer en Europe M. Riva-Aguisse, ancien ministre, résident à Bruxelles, muni de pleins pouvoirs pour négocier un emprunt.

La Chambre des agents de change, vient d'admettre aux négociations de la Bourse au comptant et à terme : 1° Les obligations de ta Banque cen-

tral du crédit foncier de Russie (5° sé

rie).

2º Les obligations nouvelles, émises par la compagnie des chemins de fer de Madrid à Saragosse et à Alicante.

3º Les actions de la compagnie houil

lère de Graigola-Morthyr.

DE SAINT-CHÉRON.

BULLETIN ÉCONOMIQUE

COMPAGNIE DU NORD. - L'assemblée générale du 7 a approuvé à l'unanimité toutes les résolutions à son ordre du jour, c'est-à-dire toutes les conventions avec l'Etat et les traités relatifs à la re-prise, par la Compagnie, de l'exploita-tion d'un certain nombre de lignes des Compagnies du Nord-Est, de Lille à Valenciennes et de Lille à Béthune et à Bully-Grenay.

vant de table. Finissez de déjeuner à votre aise; moi, je vais au presbytère, voir notre vieux curé.

Elle sortit, et bientôt l'on entendit le glissement du trafneau qui l'emmenait au village; Thadée s'occupa alors de faire les honneurs de la maison à son nouvel ami. La journée était belle; il le duisit au jardin, dont les sentiers bien découpés, les bordures soignées et les beaux arbres séculaires témoignaient de plus d'attention qu'on n'en accorde d'ordinaire en Pologne, à cette partie des propriétés. Puis tous deux s'en revinrent causer en fumant dans la chambre Thadée.

Le jeune Oskierko se trouvait d: ns une disposition d'esprit singulière. De-puis longtemps habitué à ses réverses sitencieuses, à l'examen încessant d'une plaie mai fermée, il avait rarement rencontré de distractions puissantes qui eussent le pouvoir de l'y arracher. Mais la gaieté de Witold, son insouci-inte au-dace, ses brusques railleries, et octi-vigueur de séve qui, chez lui, semblaient devoir résister à toutes les angoisses et à tous les périls, ouvraient de nouvel es perspectives au mélancolique. Thadée. Il se sentait revivre et grandir au contact de son intrépide ami. Du reste, c'étuit nne nature toute d'entraînement et de tendresse, et susceptible par conséquent d'une confiance illimitée dans un m ment d'épanchement. Voilà conmert, avant la fin du jour, Thadée s'était ésRoubaix-Tourcoing LE NORD DE LA FRANCE

Le Progrès du Nord nous apporte le compte-renda d'une réunion électorale qu'la eu lieu landi soir à Rouba z., dans les magasins de MM. Courmont frères, rue Nain. Cette réunion était nombreuse. Voici ce qu'en dit le Progrès:

« L'assemblée a constitué son bureau et ommé président: M. Deleporte-Bayart, con-ziller général; assesseurs et secrétaire, MM. h. Dandet, Achille Scrépel et Ch. Junker,

conseillers municipaux.

> Ce dernier a remercié les assistants d'avoir répondu à son invitation. Il a expliqué le but de la réunion.

» Nous appartenons, a-t-il dit, à ce groupe républicains qui chèrchent par tous les move légaux, l'affermissement de ublicains qui cherchent par tous les moyens uux, l'affermissement d'une forme de gou-nement qui nous a assuré la paix, la sécu-et qui nous donnera, si les élections du évrier sont bonnes, l'apaisement des esprits a pressagir de

to tevrer sont nomies, apassiment acc seprits

** La République, seule, en effet, peut accepter tous les concours dont le mobile est le dévouement à la chose publique, l'honnèteté et le patriotisme.

** Nous vous avons réunis, messieurs, pour arrêter de concert avec vops le choix d'une candidature pour la prochaine élection.

** L'opinion générale nous paraissalt désigner M. Dérégnaucourt auquel, en 1872, notre département, par 122, 295 voix, a conféré le mandat d'aller à l'Assemblée renforcer la majorité qui a fondé le gouvernement qui divise le moins.

** Plusieurs groupes isolés ont offert la can-

moins.

moins.

Plusieurs groupes isolés ont offert la canidature à M. Dérégnaucourt, mais il a déclaré
u'il ne l'accepterait que si elle lui était offerte
ar un groupe assez imposant, assez nombreux
our qu'il puisse être assuré que les démarhes qui ont été faites auprès de lui, sont
ppuyées, confirmées par la majorité de ses
onctiovens. » M. le président offre ensuite la parole aux

rsonnes qui auraient à présenter des obje uns contre la candidature de M. Dérégra urt ou qui auraient une candidature autre

oposer.

» Après un long silence, la candidature de
J. Dérégnaucourt est mise aux voix et votée
'unanimité, à la contre-épreuve aucune main
s'étant levée. »

Ici, nous ouvrons une parenthèse, pour faire remarquer au lecteur que les per-sonnes présentes avaient été invitées à la réunion par lettres personnelles et que leurs noms avaient été choisis et triés par M. Junker. Dans ces conditious l'unanimité qui s'est prononcée en fa-veur de M. Deregnaucourt n'offre rien de bien étonnant

En attendant M. Deregnaucourt qu'on s'empressa d'aller préveuir, M. Charles Daudet prononça un petit speech donc voici le texte :

M. Daudet signale les tiraillement « M. Daudet signale les tirallements qui depuis cinq ans n'ont cessé de se produire entre les pouvoirs publics; il établit que cet état de chose est funete aux intérêts du pays. Pour que la commune et le département soient bien administres, pour que l'Etat soit bien gouverné, il faut que l'accord existe entre l'administration municipale et le préfet, entre le préfet et le gouvernement, entre le gouvernement et les Chembres; c'est aux électeurs faire régner cette harmonie nécessaire aux intérêts de la nation; ils atteindront ce but en votant dans toutes les élections pour les conservateurs du gouvernement de la République.

servateurs du gouvemennen de la nepamique.

» Les bons citoyens doivent sa pénétrer de l'esprit de la loi pour profégér la liberté électorale, ils doivent répudier et flétrir la pression, l'intimidation, la corruption.

» La République doit être faite de convictions, de dévouments, de dignité; il faut rallier les hommes par la persuasion et non par la contrainte; il faut faire la lumière dans les esprits par la discussion. C'est dans ces sentiments et par ces moyens que le 20 février nous obtiendroms une écrasante majorité en faveur de la République, en faveur de notre candidat Jules Deregnaucourt. »

M. Daudet nous semble s'avances beaucoup en promettant à son candidat une « écrasante » majorité; il oublie apparemment que, si M. Deregnaucourt peut et doit compter sur le concours des radicaux et des révolutionnaires, ses votes, pour lesquels il a tonjour suivi les inspirations des membres de la ganche la pius extrême, lui ont, de-puis longtemps. aliéné les républicaius modérés, tous ceux qui pensent, comme le disait jadis M. Thiers, que la « République sera conservatrice ou qu'elle e sera pas. » Ceux-là donneront leurs suffrages à M. Constantin Descat, qui a voté la Constitution du 25 février, et qui veut maintenir le gouvernement républicain dans les voies réellement paci-

iques, honnêtes et libérales.

Mais nous sommes tout à fait de l'avis de M. Daudet quand il nous dit « Pour que la commune et le départe-

cidé à révéler à Witold la cause de sa langueur présente et de sa déception passée, tremblant toutefois d'en être raillé ou de n'en être pas compris.

Les deux amis étaient encore dans la chambre de Thadée, où Witold s'amu sait à contempler les tentures soyeuses, les fixurines de marbre, les meubles et brimbortons élégants qu'y avait entassés la prévenance maternelle.

Votre chambre est un véritable ap partement de femme, disait Witold en riant, et, lorsque vous serez marié, il n'y aura que bien peu de changements à faire pour y créer un boudoir à l'usage votre gracieuse épouse.

— J'ai cru longtemps que je ne me marierais jamais, et je ne suis pas encore leien résolu à le faire, répondit Thadee tristement.

Ah hah! c'est impossible. Etre jeune, beau, riche, libre, et restervieux garçon!... Ce serait coupable; songez done à votre pays.

Quelle méchante fée vous avait inspiré ce singulier caprice? Ne serait-ce pas, par hasard, un petit brin de ran-cune, une résolution farouche à l'adresse de quelque jeune pensionnaire ni vous avait frappé à mort en vous

préférant un rival?

— Ce n'était ni de la rancune ui du dépit, Witold; c'était de la tristesse bien amère. Si je savais ne pas vous faire rire ou ne pas vous endormir, je vous dirais bien cela; mais ne vous ennuie-

ment soient bien administrés, pour que l'État soit bien gouverné, il faut que l'accord existe entre l'administration municipale et le préfet, entre le préfet et le gouvernement, entre le gouverne-ment et les Chambres, « Cette observa-tion est l'és-judiciense, et nous remercions M. Daudet d'avoir aussi ofairement exprimé l'une des principales rai-sons pour lesquelles nous devons éner-giquement repousser la candidature de

Jules Deregnaucourt.

M. Deregnaucourt n'a jamais perdu une occasion de témoigner combien il est hostile au Maréchal de Mac-Mahou et à son gouvernement; si le électeurs roubaisiens le renvoyaient a la Chainbre, il poursuivrait certainement son opposition aveugle, injuste, anti-constitutionnelle.

Si le groupe auquel appartient l'honorable candidat arrivait en majorité dans la nouvelle Assemblée, il est bien certain que l'accord ne subsisterait pas longtemps entre le gouvernement et les députés. C'est un danger que M. Daudet signale avec infiniment de raison et de bon sens et que nous nous efforçons d'éviter en appuyant M. C. Descat, candidat constitutionnel.

Quand M. Daudet eut cessé de parler, on introduisit M. Deregnaucourt. Ici nous laissons de nouveau la parole au Progrès :

M. Jules Déregnaucourt entre dans la salle et est l'objet d'une chaleureuse acclamation .
M le président, au nom de l'assemblée, lui offre la candidature républicaine aux électiens législatives du 20 février prochain.
M. J. Déregnaucourt répond en ces ter-

mes:
« Messieurs et chers coucitoyens, je suis
profondément touché de l'honneur que vons
me faites en proposant ma candidature aux
élections qui vont avoir lieu pour l'Assemblée

dections qui vont avoir lieu pour l'Assemblée nationale.

» En 1872, le département du Nord me nomma membre de l'Assemblée qui va finir. Républicain convaincu, mes actes, mes votes ont constamment eu pour but l'établissement du gouvernement de la République qui, scul, peut assurer à notre pays la liberté, l'ordre, la tranquillité dont il a tant besoin pour répare les désastres causés par une guerre fatale. l'ai voté la Constitution par laquelle la République est devenue l'état légal de la France.

» Je me dis conservateur, et je le suis véritablement, alors que je veux le maintien des institutions existantes, contrairement à ros adversaires, qui, s'affublant de ce titre, ne cherchent qu'a renverse la République pour substituer une monarchie, et jeter le pays dans des dissensions intestines, qui pourraient causer des malheurs incalculables.

» En m'offrant la candidature vous donne votre approbation à ma conduite passée, j'en suis fier.

Si les électeurs me donnent la majorité de » Si les electeurs me donnent la majorite de leurs suffrages, ils peuvent compter sur mon dévouement absolu à la chose publique et aux intérêts de nos laborieuses populations. En votant pour moi, ce n'est pas à l'homme qu'il faut songer; il faut être dégagé de toute idée personnelle; vos votes iront à un principe : le gouvernement du pays par le pays, à la Répu-blique. » M. Deregnaucourt tient à nous con-

vaincre qu'il est conservateur et il nous en donne cette preuve : Je suis conservaleur, nous dit-il, puisque je veux conserver la République. Et c'est tout! Cela a suffi à l'auditoire réani lun! chez MM. Courmont, et cela semble suffire à M. Deregnaucourt. Le voilà bien tranquille devant les autres et devant lui-même. Le doute ne doit plus être

permis.

M. Deregnaucourt, qui a siégé pendant trois ans au milieu d'une grande Assemblée délibérante, ne saurait pour ant ignorer que la forme du Gouvernement n'est pas la question principale. Elle n'est souvent qu'un moyen, selon les temps et selon les pays. Il y a des principes sociaux, religieux, moraux, politi ques, bien autrement importants, que les partis reconnaissent ou qu'ils répu-dient, et c'est par l'application de ces principes que l'on distingue les couservateurs de ceux qui ne le sont pas.

M. Dereguaucourt ne trouvera aucun homme sérieux, républicain ou monar-chiste, pour accepter sa singulière affirmation

Il a été anti-conservateur dans ses votes; ses doctrines ne sont pas celles d'un conservateur.

Voilà pourquoi nous repoussons sa candidature. ALFRED REBOUX.

Les examens pour le grade de sous-lieutenant dans la réserve de l'armée

riez-vous point de m'entendre, vous qui

ne paraissez pas avoir jamais aimé?

— Si je ne parais pas aimer, e'est
que les apparences trompent, dit Witold en riant. Je vous dirai ce que j'aime, tout a l'heure ... Mais mon histoire viendra tantôt; voyons la vôtre en at-tendant. Je vous promets de ne pas ri-re, et au dénoûment, de vous plaindre. Allons, Thadée. et bravement! »

Et encourageant son ami par un regard bienveilland, qui faisait oublier la malice de son sourire, Witold s'étendit sur le sofa, et regarda s'envoler, vers la lampe d'argent, suspendue au plafond, la fuinée de son cigare.

« Lorsque je quittai, il y a cinq ans, ma familie et mon pays, pour aller ache-ver ma convalescence en Italie, dit le enne homme en commencant, ie me mis en route avec une profonde tristes-se et une sorte de terreur. L'arrêt qui me condannait à ce voyage était pour moi une véritable sentence de proscripmoi une véritable sentence de proscrip-tion. Je n'avais jamais quitté ce petit coin de terre où tous les visages me souriaient. et le vaste monde que j'al-lais parcourir me semblait effrayant, hostile, parce qu'il m'était inconnu. Je n'avais encore aimé que ma mère. Dieu, la poésie, et la nature. Tendre jusqu'à la faiblesse, pieux jusqu'à l'exaltation, confiant jusqu'à la crédulité, je pouvais me henrier à tout. Darce que l'ignarais me heurter à tout, parce que j'ignarais

active commenceront dans tous les chefslieux de commandement militaires le 5 mars. Il y a 700 places vacantes.

Le ministre de l'intérieur vient d'adresser à tous les préfets une girculaire pour leur rappeier que la choure de l'exercice 1875 a lieu le 3 mars prochain peur la délivrance des mandats et le 30 avril pour les paiements. En conséquen-ce, les créanciers de l'Etat des départements et des communes devront faire leur nécessaire dans les délais impartis leur nécessaire dans les délais impariis. Des instructions dans ce sens seront données aux préfets, aux maires, ainsi qu'à tous les autres agents intéressés

Le passeport a été aboli écrit le Figaro, mais nous le rétablissons momentanément pour les nouveaux sénateurs. dont le public a bien le droit de con naître le signalement à l'heure où ils vont défiler devant lui pour monter au fauteuil.

Le nouveau Sénat comprend: 3 ducs — 9 marquis, — 27 comtes, — 3 vi-comtes, — 5 barons, — 40 noms pré-cédés d'une particule, — soit, au total 87 distinctions nobiliaires, ce qui n'est pas mai pour un Sénat prétendu républicain.

On y compte ensuite 33 militaires, dont 1 maréchal de France, 21 géné-

raux et 5 amiraux.

Pour les soigner : 3 médecins.

Un évêque pour les bénir!

Suivent les silhouettes des nouveaux sénateurs. Nous faisons passer sous les yeux de nos lecteurs celles des silhouettes du l'ingre qui penyant les intétes du Figaro qui peuvent les inté-

KOLB-BERNARD. 78 ans. — Catho-lique avant tout, industriel, homme d'expérience; parole peu brillante: mince et long.

Le Guay (baron). — Maine-et-Loire. — 48 ans. Préfet du Nord, agriculteur par goût, couronné dans les Commices pour ses taurreaux de Bretagne et pour ses fleurs d'Anjou, se partage entre les deux domaines qui constituent sa for-tune. Belhomme, d'ailleurs, et qui pour-rait faire concurrence à son collègue F rdinand Duval.

F rdinand Duval.
CORNE, 73 ans. républicain. — Il s'apelle Hyacinthe. Jadis magistrat; a touché la littérature et la politique.

Salmon. — Meuse. — Centre gauche, ancien premier président de la Cour de Douai; ancien constituant. A publié un attachant volume sur M. de Serres, l'éloquent ministre de la Restauration.

Conservateur.

Brame (Jules-Louis-Joseph).-- Nord — né à Lille en 1808. — Avocat, con-seiller d'Etat en 1840, député en 1871.

Opinion: bonapartiste.

A plutôt l'air d'un bon fermier que d'un avocat. Gros et gras, goguenard et malin. MAURICE. - Nord. - 68 ans. Con-

servateur centre droit. Ancien maire de Douai, Le défenseur des instituteurs. , MAILLET. — Nord. — Conservateur obseur. Très, très-obseur

L'obscurité le voile, Et c'est un simple ver qui n'arien d'une étoile. (Obscur au Figaro peut-être; mais

brillant et três apprécié dans le WALLON. - 64 ans. - Ministre

WALLON. — 64 ans. — ministre ue l'Instruction publique, et père de la Constitution qui nous régit. Professeur, historien éminent, serait orateur, s'il "l'avait pas l'air, à la tribune, d'avoir oublié ce qu'il doit dire. Huguer. — Pas-de-Calais. — Navi-guera dans les caux conservatrices. Ré-

publicain centre gauche. Maire de Bou-

Paris (Auguste). — Pas-de-Calais. — 50 ans. Avocat et député en 1871. Opinion : centre droit.

Ce n'est pas le beau, c'est le laid Paris. Une paire de lunettes sur très peu de nez et beaucoup de gueule par-dessous. Revêche d'aspect, n'aime pas les républicains, qui le lui rendent. Incapa-ble de jamais donner la pomme à une femme. Aucune n'en voudrait.

Martel. — Pas-de-Calais. — 63 ans. Centre gauche. — Ancien député. Un bien brave homme, rempli de courage

« Pourtant, lorsque je fus un peu sorti de l'abattement des premiers jours, ma tristesse se dissipa bien vite. Le changement de scène, de sites, la beauté des pays que je parcourais, et surtout lamo-bilité d'impressions particulières à la jeunesse, avaient produit sur mon hu-meur un changement merveilleux. Quelques-uns de mes goûts les plus prononcés trouvaient aussi à se satisfaire. Tavais toujours eu de grandes disposi-tions pour le dessin, et en admirant à Venise les sublimes souvenirs qu'y a laissés Véronèse, à Florence les galeries laisses veronese, a riorence les galeries sans rivales du palais Pitti, je me pre-nais à approfondir les secrets de l'art, et j'étais parfois tenté de m'écrier: Et moi aussi, je suis peintre! Puis je vous l'ai dit déjà, j'étais catholique fervent, et dans ces imposantes cérémonies des vieilles basiliques romaines, dans ces harmonies sacrées des chants et des images, des prières et de l'encens, de la pourpre et des tleurs, je me sentais entraîné vers une extase mystérieuse et douce par une exaltation presque divi-

> (A suivre). Etienne MARCEL.

et d'honneur, ainsi qu'il l'a prouvé par la manière dont il a présidé la commis-sion des graces. Front mélancolique. Accroche-cour, mais ne s'appelle pas

TESTELIN. 66 ans. Républicain. decin, esprit turbulent et violent. HESPEL (comte d'). - Nord. - 49 ans. Royanste. Grand propriétaire et

gentilhomme accompii.

STAPLANAE (de). — Nord, — Brya-liste. Ancien ganda du corps de Charles

K. Voltigeur de 14855 (cabité en 1875.

Mais a 78 ans!

Rosamel (de). — Pas-de Calais. —
Crpitaine de frégate; fils d'un amiral.
ROULAND. — (Seine-Inférieure). — 70
ans. A servi Louis-Philippe, comme procureur général à Douat; la seconde République, prêt a célvir autre chose, et aime la Banque par-dessus tout. A fait de son fils un receveur général. — Normand ...

La société de St-Joseph, rue de la Paix, aîn de subvenir aux frais occa-sionnés par l'agrandissement des salles, vient d'organiser deux grandes soirées récréatives dont nous donnerons le programme demain. Le prix d'entrécest fixé à 1 france

Ces séances auront lieu dimanche 13 et jeudi 17 du courant. La séance du jeudi, est exclusivement réservée aux membres honoraires.

Pour les cartes d'entrée s'adresser, rue de la Paix, société St-Joseph, on à MM. les commissaires de la société,

Dimanche dernier, dans les salons de la mairie, la Concordia a offert à ses membres honoraires un grand concert

vocal et instrumental. La salle étatt comble, et le public a été surpris, émerveillé, du progrès que ce e harmonie naissante a fait en si peu de temps. Son président, M. Alfred Bon-tes, organisateur du concert, mérité les plus sincères compliments, et son chef, M. Edmond Petit, a prouvé une fois de plus ce que peuvent l'énergie et la persévérance

L'ouverture, les Deux Nuits, de Boëldieu, quoique contenant beaucoup de difficultés pour l'ensemble, a cependant été rendue avec toutes les preuves d'une étude soutenue, et la fantaisie variée de Brepsant a été interprétée avec une puissance, une ampleur de sons qui ferait douter de la jeunesse de la société.

M. F. Legrand . dans ses mélodies m. r. Legrand, dans ses melodies, entraîne, électrise par sa voix douce et harmonieuse; c'est un ténor d'un certain mérite que le public accueille par

des salves d'applaudissements.

M. J. Dujardin, qu'on aime toujours d'entendre, mérite les plus grands doges; son bienveillant concours ne fait jamais défaut; il adonné la preuve d'une grande connaissance en musique et en communique les sentiments avec une richesse de voix et une aisance de gester extraordinaires; aussi son talent loi a

valu des rappels.

MM. Dodin, César et H. Petit ont MM. Dodin, Gesar et H. Petit ont étonné tout le monde; ces jeunes gens sont vraiment artistes, ils possèdent une théorie, un doigté et une justesse de son très-rares à leur âge. Des chaleu-reux applaudissements ont couronné leurs mérites.

M. Henri Duquesne chante en artiste et les connaisseurs seuls ont, le droit d'apprécier son talent; sa voix est grave et puissante et il a divinement interprêté l'harmonie imitative de la Condamnation de Concone et l'Orage de la Grande-Chartreuse. Inutile de dire que le jeune comique

Inulie de dire que le jeune comaque Verghose a fait rire à la mes; c'est un de ces caractères que la nature a deué d'une raité exceptionnelle et qui plaît toujours, c'est lui qui mérite le bouquet de la soirée, aussi les bis et les rappels lui ont été prodigués. Les ialents de M. Vandenbosche

l'excellent accompagnateur, sont géné-ralement connus. Qu'il nous soit permis de lui adresser nos sincères félicitations. En résumé, tous les morceaux exé-

en resume, tous les morceaux exe-cutés prouvent que la Société, animée par une administration sage et dévouée, a fait des progrès sensibles depuis peu; elle s'est rendue dip.ne dessouscriptions dont elle a été l'objet, et elle peut espérer que les encouragements ne lui ront pas défaut dans l'avenir.

UN AMI DU PROGRÉS.

Si l'on veut se souvenir des vols nom-breux commis l'an dernier à Roubaix par la voie des soupiraux, on se rappel-lera que la persévérance et l'andace des opérateurs avaient fini par jeter le trouble dans bien des maisons. On n'osait plus se coucher sans avoir ieté dernier coup d'œil à son soupirail, de peur d'une visite de nuit. En beau jour on apprit l'arrestation, Grande-Rue, d'un individu de Liége, Francois Brassime, qui avsit attiré les regards d'un agent, par ses allures suspectes. C'était le vrai voleur eu le chef des vrais vo-

Dans un vol, le plus important de tous, commis précisément la nuit précé-dente chez M. Defrenne, rue du Château. Des vêtements avaient disparu; Bras-sime les portait bravement, au même moment ou il fût arrêté par l'agent. On ne pouvait mieux s'acouser soi-même.
D'autres preuves de culpabilité s'ajou-tèrent à celle-là. Brassime a su beau nier. La cour d'assises de Donail'a condamné, r, à 10 ans de travalion pour neuvième condamnation pour hier, à 10 ans de travaux forcés. C'est qui atteint Brassime, les huit autres lui ayant été infligées dans son pays. Il n'a que vingt-quatre ans.